

## EXECUTION DE L'EXPLOITATION

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS  
Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861  
Fax : 01.42.33.17.69 eMAIL : [satratp@free.fr](mailto:satratp@free.fr)

**UNSA COMMERCIAL - METRO & RER** Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

## MISE EN PLACE DE L'UNITE SCOR TRAVAILLER ENSEMBLE DANS L'INTERET DES AGENTS.

Au-delà des positions des uns et des autres, au-delà des positions changeantes et des engagements non tenus par certains (CGT, droit d'opposition), au-delà du protocole négocié en majeure partie par l'**UNSA-RATP**, aujourd'hui, une seule préoccupation doit guider les organisations syndicales :



### UNE MISE EN PLACE REUSSIE DE L'UNITE

C'est dans ce cadre que l'**UNSA-COMMERCIAL** a demandé une audience à la responsable du projet et future patronne du **SCOR**, Madame RAYMOND-MORVAN.

Cette audience s'est tenue le 04/06/2009 et portait sur les points suivants :

#### Calendrier :

- La mise en place administrative de l'Unité SCOR, sera fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- Le choix des postes par les agents commencera dès le 15 juillet 2009 et se poursuivra jusqu'au 6 septembre 2009.
- Le résultat de la 1<sup>ère</sup> mise en place sera connu aux alentours du 10/09/2009 (l'**UNSA-COMMERCIAL** rappelle que 2 choix minimum sont obligatoires).
- A la suite de ces premiers résultats, un bilan sera fait avec les organisations syndicales pour faire le point sur les postes non attribués et les capacités résiduelles dans les attachements où pourraient être mis en place des HC.
- Le 2<sup>ème</sup> choix pour les agents n'ayant pas obtenu d'affectation, est prévu pour le 20 septembre 2009.
- Fin octobre 2009, mise en place des agents sur les postes.
- Novembre 2009, mise en place complète de la nouvelle Unité.

La mise en place administrative du **SCOR** va générer d'autres modifications.

## Briefings/Débriefings :

Un temps de 30 minutes à prise et 30 minutes à fin de service seront consacrés aux briefings/débriefings et aux opérations d'habillage/déshabillage (notamment au CSB où cette pratique n'existait pas jusqu'à maintenant).

## Pauses :

Un temps de pause de 45 minutes est institué et des espaces RATP dédiés et adaptés seront mis en place pour le personnel.

## Carrières et primes :

### A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

#### ▪ Mise en place de la nouvelle prime Qualité de Service :

Partie fixe       $\Rightarrow$  **5,85 €uros** par journée travaillée, avec effet sur la paie d'août.

Partie variable  $\Rightarrow$  Paie de mars, en fonction du présentisme et des atteintes des résultats.

#### ▪ Mise en place de la nouvelle prime Qualification/Pénibilité :

Passage de 2,9 a à 4,4 pour les métiers de base, soit en €uros de 83,81 €uros par mois à 127,16 €uros par mois.

Passage de 4,6 a à 6,12 pour les métiers de développement, soit en €uros de 121,38 €uros par mois à 176,87 €uros par mois.

#### ▪ Prime spécifique annuelle CSB :

**890 €uros**       $\Rightarrow$  fin juin au titre de 2008.

**445 €uros**       $\Rightarrow$  fin décembre 2009 pour les six premiers mois de l'année.

Ces primes seront attribuées en prenant en compte les critères actuels

#### ▪ Primes de mise en place :

**300 €uros** sur la paie du mois d'août 2009.

#### ▪ Différentiel de prime :

Cette prime a été scindée en deux parties distinctes :

✓ La première basée sur le différentiel, sera versée en une fois en décembre ou peut être mensualisée à partir de la paie d'août, à la demande de l'agent.

✓ La seconde prenant en compte le différentiel des primes sur la base de l'accord cadre SCHWEBEL qui sera versée en 2010, en une seule fois.

- Travailler les jours fériés sur la base du volontariat :

L'**UNSA-COMMERCIAL** a obtenu pour les agents de BUS, la possibilité de travailler sur les jours fériés et ce, dès les 14 juillet et 15 août 2009.

Nous avons demandé par écrit, que la Direction s'engage sur ce point, afin de permettre aux collègues de BUS qui étaient mis en férié d'office depuis de nombreuses années, de pouvoir travailler sur la base du volontariat ces jours là, afin d'améliorer leur pouvoir d'achat.

D'autres points seront abordés avec beaucoup de vigilance lors de la mise en place de la nouvelle organisation.

#### ☞ Formation :

De début septembre 2009 à la fin du premier semestre 2010, chaque agent du **SCOR** aura une formation, afin de le sensibiliser sur l'utilisation dans de nouveaux modes de transport.

L'**UNSA-COMMERCIAL** a précisé à la Direction qu'il ne pouvait y avoir utilisation des agents sur l'ensemble des réseaux que si tout le personnel de l'équipe est formé. La Direction a accepté cette demande ce qui est tout à fait normal, on ne badine pas avec la sécurité !

Il y aura mixité : agent de base et métier de développement lors de ces formations.

#### ☞ Recrutement :

En fonction du nombre d'agents qui refusera leur mise en place au **SCOR**, la Direction envisage de lancer avant la fin de l'année, un appel à candidature sur l'Entreprise.

#### ☞ Indemnité de déplacement géographique :

Cette indemnité est calculée en fonction du nouvel attachement de l'agent et permet à l'agent dont le temps de trajet est allongé, de bénéficier qu'une prime spécifique d'environ **600 Euros**.

#### ☞ Travail Nuits exceptionnelles :

L'**UNSA-COMMERCIAL** a revendiqué que les agents du **SCOR** qui sont prestataires de service, puissent être utilisés sur la base du volontariat, pour les nuits exceptionnelles.

#### Rappel des primes versées pour les nuits exceptionnelles :

21 juin           ☞→ **230 Euros** environ  
31 décembre   ☞→ **350 Euros** environ

Ces mesures permettent aux agents du **SCOR** d'améliorer s'ils le souhaitent, leur pouvoir d'achat.

☞ Commissions de classement :

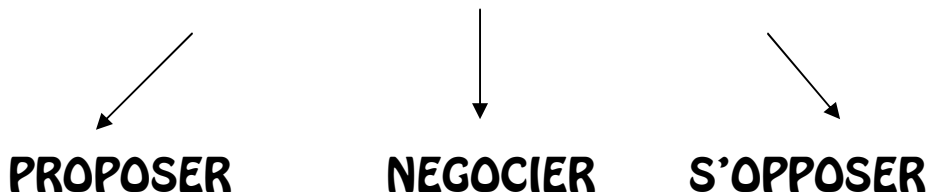
L'**UNSA-COMMERCIAL** a fait le point avec la Direction sur les premières Commissions de classement qui seront primordiales. Il est hors de question que ce soit des chambres d'enregistrement et de validation des choix de la Direction, les commissaires classeurs ayant leur mot à dire.

De plus, elles doivent prendre en compte l'ensemble des critères ayant permis une bonne mise en place du projet **SCOR**.

Une fois de plus, l'**UNSA-COMMERCIAL** malgré l'ensemble des attaques qu'il a subi et qu'il continuera de subir de la part des organisations syndicales passées et dépassées par les nouvelles attentes des agents, privilégiera l'intérêt du personnel. Nous souhaiterions dans un monde syndical apaisé qu'il en soit de même pour tout le monde, mais ne rêvons pas !

**L'UNSA-COMMERCIAL, un syndicat d'agents fait pour les agents au service des agents, se tient à votre service. Vous pouvez nous joindre au 53 840 - 53 861 ou 68 104.**

**Avec l'UNSA-COMMERCIAL, les agents du SCOR sont respectés**



Paris, le 16 juin 2009



**BULLETIN D'ADHESION**

20 \_\_\_\_\_  
Année

NOM : ..... Matricule : .....  
Prénom : ..... Attaché : .....  
Emploi : ..... Unité : .....

Catégorie :    **BL**    **B1**    **ADM/B4**    **MC**  
           

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mobile : ..... Votre Délégué : .....

Domicile : ..... Signature -

Professionnel : **01 587** .....

Mail : .....